



## mère sous tutelle, hospitalisée en fin de vie, enfants qui vide son appartement avant décès

Par **Tatailet**, le 16/02/2021 à 02:02

Bonjour,

Notre mère qui est sous tutelle, est actuellement hospitalisée en fin de vie. alors que notre mère n'est pas encore décédée, certains de ses enfants avec l'accord du tuteur, vident son appartement sans en avoir informé les autres enfants et sans leurs accords. Ont-ils le droit de faire cela, sans même qu'elle soit décédée ?

Le tuteur n'aurait-il pas du mettre en place une mesure pour que l'appartement de notre mère ne puisse pas être vidé par des enfants sans l'accord des autres du style scélé d'huissier ou autre ?

Merci

Par **Tiphine**, le 17/02/2021 à 07:23

Bonjour,

Est une tutelle simple ou curatelle ?

Si c'est une tutelle simple c'est votre mère qui gère son argent et location de son logement !  
Même si votre mère est en fin de vie je trouve cela très déplorable et irrespectueux pour votre mère que le curateur ait donné son aval pour que vos frères vident l'appartement de votre mère.  
Je serais de vous j'écrirais au juge en charge du dossier de votre mère.